

Le 31 janvier 2012

Quelles attentes des parties prenantes françaises sur la gouvernance mondiale et territoriale de l'environnement et du développement durable ?

Premiers éléments de synthèse de l'étude du Club France RIO +20

Dans le cadre de la préparation de la conférence Rio + 20, le Comité 21 a pris l'initiative d'inviter l'ensemble des membres de la société civile¹ française à se rassembler au sein du « Club France RIO+20 ». Le premier fruit de ses travaux collégiaux sur la gouvernance du développement durable, a été porté dès le 1^{er} novembre 2011 en contribution au « draft zéro » de l'organisation onusienne. Il a semblé important au Club France Rio+20 de réaliser une étude sur les attentes des parties prenantes françaises en matière de gouvernance de l'environnement et du développement durable.

Une première phase de l'étude a été réalisée par PwC et Landwell & Associés, entre le 15 décembre 2011 et le 20 janvier 2012, sur la base d'un volet qualitatif (entretiens avec une dizaine d'experts) et quantitatif (questionnaire en ligne).

Un optimisme réel sur les réformes de la Gouvernance qui seront engagées après Rio + 20

La « gouvernance » **ne fait pas l'objet d'une définition simple et consensuelle de la part des acteurs de la société civile française**. Néanmoins, il existe un constat partagé sur le fait que la gouvernance constitue un **mode de gestion** qui implique la concertation, facilite la prise de décision et implique l'ensemble des parties prenantes. La **vision d'un périmètre élargi du développement durable semble plébiscitée**.

Les acteurs français interrogés font clairement **preuve d'optimisme** sur les avancées que devraient permettre de réaliser la conférence de Rio + 20 en matière de réforme institutionnelle. Ils estiment cependant que c'est l'autre thème au programme de la conférence de RIO+20, à savoir la « croissance verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté », qui devrait prévaloir dans les débats.

Quelle rénovation des gouvernances mondiale et territoriale de l'environnement et du développement durable ?

Pour les différentes propositions de **réforme des institutions internationales** en charge du développement durable ou de l'environnement (renforcement du PNUE, réforme de l'ECOSOC...) **aucune tendance ne se dégage clairement**.

La majorité des personnes interviewées ont exprimé une **adhésion de principe pour la proposition française de créer une Organisation Mondiale de l'Environnement (OME)**. Certaines réserves ou propositions ont été formulées compte tenu de la complexité du schéma actuel des différentes instances des Nations Unies. Beaucoup estime qu'il faudrait que la dimension développement durable soit en premier lieu mieux prise en compte dans l'ensemble des Organisations Internationales déjà existantes. Certains acteurs souhaitent voir renforcer la transversalité d'une possible OME sur l'ensemble des sujets liés au développement durable.

¹ *Société civile est pris ici au sens onusien : toutes les organisations non étatiques, aussi bien les entreprises, les collectivités territoriales, les organisations académiques que les associations et ONG.*

L'étude a également mis en exergue la **nécessité d'une bonne articulation entre les échelons internationaux et locaux**. L'importance d'une gouvernance locale accompagnée des compétences et responsabilités de mise en œuvre a par ailleurs été soulignée notamment pour l'expérimentation de nouvelles formes de gouvernance.

Représentation de la société civile, partenariats multi-acteurs

La construction de la gouvernance de l'environnement et du développement durable doit s'appuyer sur une **représentation légitime et une action efficace des parties prenantes**. Dans les acteurs qui, selon les parties prenantes françaises, joueront à l'avenir un rôle prépondérant dans la gouvernance du développement durable, **deux types d'acteurs se détachent, les autorités locales et les entreprises et industries. Ce ne sont pour autant pas nécessairement ces mêmes groupes d'acteurs qui sont identifiés par les personnes interrogées comme les acteurs les mieux placés pour garantir, par leur action, l'efficacité de la protection des biens communs.**

Suite à l'expérience française du Grenelle de l'environnement, la pertinence d'une éventuelle reproduction de ce type de partenariats multi acteurs au niveau territorial, national ou international a été évaluée. Le Grenelle de l'environnement a été qualifié d'innovant et participatif, de pertinent au regard du type de thèmes abordés, de plutôt représentatif de la société civile mais de peu efficace pour la prise de décisions. Les personnes interviewées ont également mis en avant plusieurs **exemples de gouvernance locale réussis comme les agendas 21**.

Leviers et instruments d'un renforcement de la gouvernance

Les modes de financement du développement durable qui, dans ce contexte de crise, sembleraient les plus prometteurs pour les personnes interrogées, sont la taxe sur les transactions financières, la taxe sur la consommation des ressources naturelles et la taxe sur des secteurs d'activités spécifiques (transport aérien, maritime).

Pour **mesurer les progrès du développement durable**, le PIB² paraît peu ou pas du tout adapté pour la quasi-totalité des personnes interrogées alors que les sets d'indicateurs spécifiques par domaines d'actions³ ou les indicateurs synthétiques des pressions exercées sur les milieux du type empreinte écologique paraissent adaptés également à la quasi-totalité des personnes interrogées. Parmi les **modes de sensibilisation et de formation** sur lesquels il faut travailler en priorité, les parties prenantes françaises ont plébiscité les campagnes d'information menées par les autorités publiques ou les ONGs et la formation initiale dès le secondaire.

Enfin, les attentes concrètes de la société civile française sur le sujet de la gouvernance lors de la conférence de RIO+20 restent modestes, ne faut-il pas avant tout que l'ensemble des pays se mettent d'accord sur un calendrier tangible et une méthode travail commune pour les années à venir ? En vue peut être, 20 ans après, de passer du possible au plausible...

Le Club France RIO +20 ouvre un espace indépendant de dialogue, de contribution et d'action en croisant les regards entre les représentants d'entreprises, de collectivités, de syndicats, d'associations, d'instances de recherche et formation,... en vue d'une présence reconnue des acteurs français à RIO+20. Information : contact@clubfrancerioplus20.org

² Le PIB ou produit intérieur brut est un indicateur économique de la richesse produite par année dans un pays donnée. Cet indicateur représente la valeur ajoutée totale des biens et des services produits sur un territoire national. Il est utilisé pour mesurer la croissance économique d'un pays.

³ Gestion des ressources naturelles, activités non monétaires, éducation, travaux domestiques ou encore bénévolat) qui ont par exemple fait l'objet des travaux de la Commission Stieglitz